

17.—Prêts, selon la catégorie, des banques à charte, en cours les 30 septembre 1951 et 1952—fin

Catégories	1951	1952	1953
	(en milliers de dollars)		
<b>Prêts agricoles, industriels et commerciaux—</b>			
Cultivateurs.....	298,936	334,202	353,984
Industrie—			
Produits chimiques et caoutchouc.....	54,257	30,322	43,421
Appareils et fournitures électriques.....	41,388	22,886	41,924
Aliments, boissons et tabac.....	171,968	168,366	162,793
Produits de la forêt.....	115,685	136,500	139,764
Meubles.....	19,776	14,363	17,616
Produits du fer et de l'acier.....	97,509	95,641	124,545
Mines et produits miniers.....	33,381	47,991	62,039
Pétrole et ses dérivés.....	31,055	32,813	55,548
Textiles, cuir et vêtement.....	213,377	157,963	199,485
Matériel de transport.....	46,437	52,810	52,798
Autres produits.....	63,118	53,156	58,859
Compagnies de services d'utilité publique, de transport et de communication.....	87,937	67,526	61,740
Entrepreneurs en construction.....	151,774	158,643	174,990
Marchands et exportateurs de céréales.....	98,558	186,518	310,648
Compagnies de finance à tempérament.....	100,830	149,397	249,261
Commerçants.....	542,869	483,967	595,832
Autres affaires.....	133,837	139,047	179,430
<b>Total, prêts agricoles, industriels et commerciaux</b>	<b>2,302,692</b>	<b>2,332,111</b>	<b>2,884,677</b>
<b>Total général.....</b>	<b>3,153,713</b>	<b>3,229,151</b>	<b>3,882,898</b>

*Paiements par chèque.*—La statistique mensuelle du montant des chèques débités aux comptes des clients des banques à charte de tous les centres canadiens de compensation remonte jusqu'à 1924. La courbe des chèques touchés fait voir trois grands cycles économiques depuis la première guerre mondiale. Le premier a atteint son maximum en 1920 et son minimum au cours de la crise économique de 1922. Un nouveau maximum a été touché en 1929 par suite, en partie, d'une situation économique caractérisée par une grande spéculation boursière. Le bas point a été atteint en 1932 et, à part un léger recul en 1938, il a été suivi d'une ascension continue jusqu'à nos jours.

Les montants des chèques encaissés aux centres de compensation du Canada ont augmenté chaque année, à compter de 1938, pour atteindre le sommet de \$137,416,846,658 en 1953; cette augmentation a accompagné la hausse des traitements et des salaires et l'accroissement de la distribution de biens de consommation par les commerces de gros et de détail. L'augmentation, qui se chiffre par 344 p. 100 depuis 1938, s'est répartie dans chacune des cinq régions économiques, la plus vive avance (509 p. 100) ayant été accusée par la Colombie-Britannique. Venaient ensuite les provinces des Prairies, les provinces de l'Atlantique\*, l'Ontario et le Québec. Sur une augmentation globale de 106,500 millions de dollars, l'Ontario et le Québec figurent néanmoins pour 73 milliards ou 69 p. 100.

En 1953, 34 des 35 centres de compensation ont accusé sur 1952 une avance parfois inégale. Exception faite d'Ottawa, tous les centres ont touché un sommet. A Toronto, principal centre, les paiements ont augmenté de 16.3 p. 100; à Montréal, ils ont avancé de 7.8 p. 100, à Winnipeg, de 4.9 p. 100 et à Vancouver, de 6.5 p. 100.

\* Comprenant en 1953, Saint-Jean (T.-N.) que n'incluait pas la statistique en 1938. A l'exception de Saint-Jean en 1953, les autres provinces sont, par ordre: les provinces des Prairies, Ontario, les provinces Maritimes et Québec.